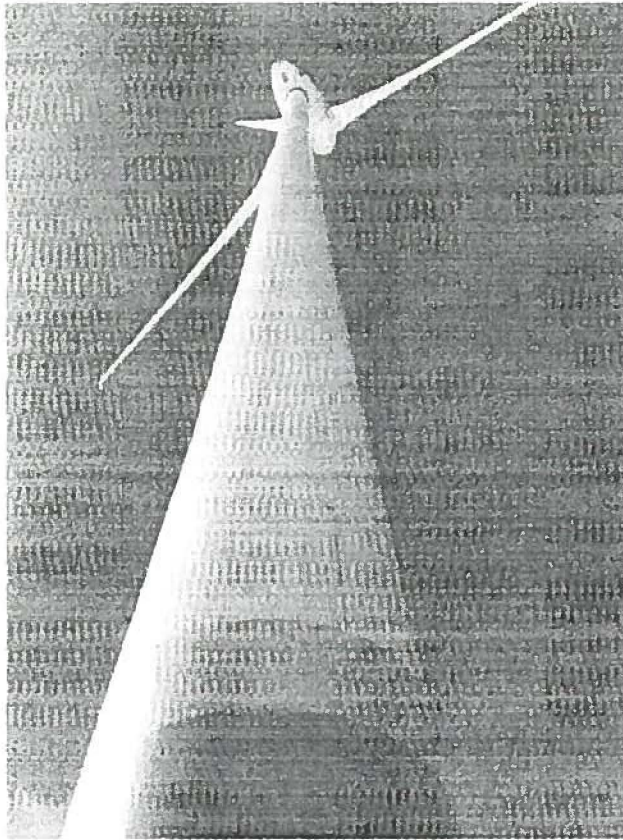


# Mémoire

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville



Mémoire déposé le mercredi 3 juin 2015 par courriel

[eeolien-saint-cyprien@bape.gouv.qc.ca](mailto:eeolien-saint-cyprien@bape.gouv.qc.ca)

Présenté par Francis Garceau, citoyen de Saint-Cyprien-de-Napierville

Bonjour monsieur le commissaire,

je vous fais parvenir un mémoire dans le but d'approuver le projet éolien de Saint-Cyprien. Au début réticent au projet, j'ai décidé d'aller chercher de l'information auprès du comité consultatif mis en place par Énergies Durables Kahnawā:ke. Lors de la première rencontre, j'ai pu témoigner d'une grande ouverture de la part du promoteur de faire circuler l'information sur le projet et de collaborer avec la population pour trouver des solutions aux problèmes potentiels d'un tel projet. Depuis le mois de décembre 2014, j'ai participé activement à toutes les rencontres du comité et j'ai pu avoir des réponses à mes interrogations. J'ai encouragé les gens de mon entourage à venir y assister puisque la participation au comité n'était pas gage d'être pour ou contre le projet.

Avant de participer à ses rencontres j'ai été me renseigner sur les autres projets éoliens au Québec et en Amérique du nord pour en ressortir les points marquants (positifs comme négatifs) afin d'avoir une base de connaissance appropriée et pouvoir relancer les débats lors des rencontres du comité.

Comme mentionné au début du texte, au départ j'étais contre le projet, et ce du en grande partie à la propagande circulant sur les effets négatifs d'une éolienne en milieu urbain. Mes préoccupations étaient au niveau sonore pour les résidents vivant à proximité du projet (pas mon cas), les incidences sur l'environnement, sur l'aspect visuel du milieu rural et sur l'apport à la municipalité versus les inconvénients. Je vous démontrerai donc qu'à l'aide des recherches, des questions posées au promoteur et de par mes observations lors de la visite du parc éolien voisin (Saint-Rémi-de-Napierville) je peux conclure que le Projet de parc éolien Saint-Cyprien sera positif pour la région.

#### **Influence sur l'environnement : Aspect Humain – Niveau sonore.**

Le niveau sonore d'une éolienne est relatif à la force du vent, plus le vent est fort, plus le bruit est fort. Par contre, plus le vent est fort, plus le bruit ambiant l'est aussi (bruissement des feuilles, de l'herbe, bruit du vent, etc.). Nous avons eu une simulation du niveau sonore d'une éolienne avec des conditions maximales de portée du son (niveau d'humidité, température, pas de bruit du vent, seulement le bruit des pâles de l'éolienne isolé) et j'ai pu observer que le niveau sonore prescrit par la réglementation est vraiment raisonnable. Les simulations du promoteur permettent de produire une cartographie du niveau sonore et nous pouvons voir que les normes gouvernementales sont respectées et ce malgré des conditions optimales pour la propagation du bruit. J'ai de plus observé les éoliennes du projet voisin de Saint-Rémi-de-Napierville et même en étant à 150m d'une éolienne, le bruit n'était pas du tout dérangeant. Je peux admettre que les perceptions d'un bruit ambiant dans des conditions optimales peuvent être dérangeantes pour certains résidents habitant à proximité. Malgré tout, les normes étant respectées et même dépassées, je considère que cet élément de preuve a pu changer favorablement mon jugement sur le projet.

### **Influence sur l'environnement : Aspect Environnementale**

Mes craintes initiales se rapportaient principalement à la perte de territoire agricole et à l'influence sur la faune locale. Les terres de la région étant dans les plus fertiles au Québec et la demande de nourriture étant toujours de plus en plus grande, je considère qu'une perte de territoire cultivable est grave et c'est pourquoi le projet m'effrayait au départ. Les données avancées par le groupe le Vent Tourne lors des campagnes de porte à porte et des affiches contre le projet me laissaient croire qu'une terre entière serait rayée de la liste et ce définitivement. Les données du projet permettent de voir que seulement 1,5 hectare de terre agricole sera perdu pour une durée de 20 ans par l'exploitation de ce projet. La superficie perdue temporairement par la mise en service et le démantèlement demeure tout aussi limitée et leur influence sur l'agriculture demeure négligeable vu l'aspect temporaire de cette perte. Je considère que le promoteur met de l'avant des programmes de respect de la terre agricole des résidents propriétaires qui recevront le projet. Que ce soit par la remise en service des terres après la construction du projet, par le suivi régulier des récoltes et par la possibilité pour les résidents propriétaires d'avoir des chemins d'accès de qualité pour leur terre et leurs équipements agricoles, je considère le projet comme étant favorable pour l'agriculture de la région.

### **Influence sur l'environnement : Aspect Humain – Visuel**

L'aspect visuel d'une éolienne est le sujet de bien des débats. Certains la perçoivent comme une preuve de l'avancé technologique et de la conscience écologique de la production d'énergie verte alors que d'autres y voient un sacrilège visuel en dénaturant le paysage. Personnellement, je fais partie du premier groupe pour lequel la vue d'une éolienne, tout comme les barrages hydroélectriques du Québec, témoigne du savoir-faire humain de la transformation de l'énergie renouvelable et verte en production d'énergie disponible pour notre consommation. La partie d'un projet éolien qui viendrait entacher l'aspect visuel est l'ajout d'une ligne de transport d'électricité. Comme le promoteur et Hydro-Québec parle de rattacher la source d'énergie au réseau local de distribution, cette partie est donc enlevée de la liste des aspects négatifs du projet.

### **Influence sur la municipalité**

Les retombées économiques d'un tel projet sont non négligeables autant pour la municipalité que la création d'emploi. La mise en service va requérir une main-d'œuvre à la fois locale (construction, excavation, béton, etc.) et nationale (Usine de fabrication d'éolienne en Gaspésie, centre de maintenance à Saint-Rémi, Centre de distribution de pièces à Boucherville, etc.). La municipalité hôte aura aussi un montant annuel qu'elle pourra redistribuer dans la communauté sous forme de participations dans des projets environnementaux et jeunesse (deux des valeurs mises de l'avant par recommandation du comité consultatif). En bref, l'aspect monétaire promis par le promoteur envers la municipalité est grandement supérieur aux effets négatifs d'un tel projet.

### Acceptabilité du projet

Le promoteur du projet a eu de la difficulté à contrer les campagnes de désinformation des opposants au projet. Ceux-ci donnaient des informations ne s'appliquant pas à notre réalité québécoise ou donnaient des résultats erronés, basés sur des études sans fondement. Lorsque j'ai tenté d'obtenir des informations de leur part concernant leurs études, personne ne pouvait me citer leur source d'information alors que le promoteur pouvait démontrer à l'aide d'études statistiques officielles les impacts du projet. La population a préféré se contenter d'information fautive mais déjà traitée que de faire comme la poignée de personnes participant au comité consultatif et de venir chercher des informations sur le projet à la source afin de comprendre réellement les enjeux.

### Suggestions

Le projet dans sa totalité correspond à mes attentes environnementales (méthode d'étude, de suivi et de protection de l'environnement), à mes attentes sociales et à mes attentes civiles (respect des normes gouvernementales). Mes suggestions vont à l'effet que la population locale devrait participer plus activement à la recherche d'information véridique afin de baser leur jugement sur du concret. De plus, j'aimerais suggérer que le promoteur ait un encadrement strict et légal par le gouvernement sur le suivi environnemental du projet (mise en service, exploitation et démantèlement).

### Position sur l'autorisation du projet

Je me positionne favorablement au projet éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville.



Francis Garceau,  
Citoyen de Saint-Cyprien-de-Napierville

02-Juin-2015

date

**[Fin du document]**